

APPEL D'OFFRE POUR LA L'INSTALLATION DE DEUX CENTRE PILOTES POUR LE PROGRAMME ONU FEMMES EN RCA

(Projet : « Femmes, agricultures et changements climatiques pour la paix en RCA »)

Bureau	: Bangui - République Centrafricaine
Date du lancement	: 20 Août 2020
Date limite de soumission	: 03 Septembre 2020 à 17h00
Période de mise en œuvre	: Du 02 Octobre 2020 au 30 Avril 2021
Zones de mise en œuvre	: Béréngo et Bambari
Documents	: Formulaire de Demande à télécharger sur ICI

I. CONTEXTE

Créée en juillet 2010 par la résolution A/64/289 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), a pour mandat de :

- Appuyer les processus intergouvernementaux pour renforcer les cadres normatifs et politiques sur l'égalité des sexes ;
- Fournir un appui aux partenaires nationaux en vue de renforcer la mise en œuvre des accords et normes internationaux ;
- Défendre les droits des femmes et des filles – en particulier de celles qui sont les plus exclues ;
- Réaliser et promouvoir la cohérence dans les travaux du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes ;
- Agir en tant que courtier mondial du savoir et de l'expérience, aligner la pratique sur l'orientation normative

ONU Femmes a une présence Programme en RCA depuis Juillet 2015 en appui aux autorités centrafricaines pour donner une réponse multisectorielle aux besoins spécifiques des femmes en période de crise conformément aux recommandations faites par les femmes en marge du Forum National de Bangui de Mai 2015.

Avec une population de 4,9 millions d'habitants en 2015 et un taux de croissance de 2%, la majorité des habitants sont des femmes (50,2%) vivant principalement dans les zones rurales. La structure démographique du pays montre une supériorité numérique des femmes qui constituent 50,2% de la population dont la majorité réside en zone rurale. La population urbaine représente 41,4 %, avec un taux d'urbanisation annuel de 2,52 %. Toutefois, cela pourrait changer à mesure que les personnes fuient vers les zones urbaines en raison du conflit.

L'agriculture est la principale source de revenus pour 90% des ménages en zone rurale, et pour 40% en milieu urbain. Les petites exploitations agricoles constituent

l'activité économique prédominante. 85% des communes déclarent l'agriculture comme activité économique principale, suivi de l'élevage (35%).

En outre, de nombreuses disparités persistent entre hommes et femmes dans l'accès aux facteurs de production et handicapent sérieusement la contribution des femmes à l'économie. Ces disparités, exacerbées par le contexte des changements climatiques, sont relatives à l'accès aux ressources de production nécessaires à une agriculture durable, à la capacité financière pour investir, à la participation aux marchés et aux chaînes de valeur, aux compétences entrepreneuriales, aux insuffisances du cadre politique, stratégique et institutionnel d'autonomisation économique des agricultrices. Même si la situation se normalise progressivement, la cohésion familiale, communautaire et sociale a été mise à rude épreuve par les crises.

Les agricultrices se retrouvent principalement dans la production et la commercialisation en l'état des produits du cru. En outre, les femmes ne mesurent pas le manque à gagner lié à leur position dans la filière. Ainsi, elles produisent sur des petites superficies et vendent devant leur maison, au bord des routes ou sur les marchés ruraux à des intermédiaires qui, en gérant le regroupement et le transport vers les marchés urbains, réalisent des gains fabuleux.

En appui aux efforts du Gouvernement de Centrafrique, les Nations Unies (ONU Femmes et la FAO) ont bénéficié d'un appui du Fond de Consolidation de la Paix pour mettre en œuvre le Projet « *Femmes, agricultures et changements climatiques pour la paix en RCA* ».

Ce projet propose d'intervenir sur une des causes structurelles du conflit centrafricain qui est le changement climatique. En effet, il est aujourd'hui admis que le changement climatique a des conséquences considérables et crée des conflits entre les populations tant au milieu urbain que rural. Ce qui rend encore plus pénibles les conditions de vie des communautés particulièrement celles des femmes et des filles dans un contexte où 81 % des femmes sont pauvres en milieu rural contre 69% des hommes. Ces conflits posent des problèmes de sécurité et de développement d'une ampleur inédite, en particulier pour la Centrafrique où la majorité de la population est féminine (50,2%) et dépend de l'environnement, de l'agriculture (principale source de revenus pour 90% des ménages en zone rurale), de la pêche et de l'élevage pour les moyens de subsistance des ménages dirigés par les femmes. Le présent projet va donc répondre à ce problème urgent de changement climatique qui a longtemps été une cause des conflits en Centrafrique avec des conséquences sur la résilience des femmes et des filles car elles sont pour la plupart des agricultrices à voir leurs champs détruits sans réponse juridique du fait qu'elles n'ont pas le contrôle ni le droit foncier. Le Projet adresse clairement cette problématique en renforçant la résilience des femmes et des filles à travers la création d'un écosystème.

Pour la mise en œuvre de ce projet, ONU Femmes décide de recruter une ONG partenaire de mise en œuvre qui a la responsabilité d'installer un centre pilote de formation pour les femmes dans chacune des deux zones du projet. Ces centres pilotes de formation abriteront le renforcement des capacités des femmes et filles dans la pratique d'agriculture biologique, respectueuse de l'environnement.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS

a. Objectif de l'appel

L'objectif de cet appel à propositions est d'établir un partenariat de travail dans la ville de Bambari et la Commune de Pissa avec une ONG capable d'installer et gérer les deux centres pilotes de formation aux profits des femmes et filles.

b. Objectifs spécifiques

Le Programme ONU Femmes invite par conséquent les ONG associations et organisations de la société civile (Organisations féminines fortement encouragées) intéressées à soumettre un document de projet et un plan de travail suivant les directives ci-dessous :

c. Résultats attendus et activités :

D'ici à 2021, les principales bénéficiaires du Projet (femmes et filles issues des communautés hôtes, associées aux groupes et conflits armés, déplacées, retournées et rapatriées, sociétés coopératives des femmes) ont renforcé leurs capacités dans l'agriculture biologique et l'agroécologie.

Ce résultat vise à installer des structures bâties et développer des actions de formation pratique sur site, avant d'envisager les dynamiques d'accès aux opportunités de marchés y compris le droit d'accéder à la propriété foncière.

Produit : Les centres pilotes de formation sont installés dans les deux zones du projet.

Activité 1 : Identifier les sites d'installation des centres pilotes de commun accord avec les Autorités locales et les bénéficiaires ;

Activité 2 : Déterminer le type et les dimensions des bâtiments à installer ainsi que les équipements nécessaires au fonctionnement des centres ;

Activité 3 : Acquérir les matériels et construire les centres pilotes par zone contenant (1 bâtiment avec 2 classes, 1 bureau et 1 laboratoire ; 1 Bloc sanitaire avec deux douches ; 1 cuisine avec foyer amélioré ; 1 poulailler avec 1 salle de stockage);

Activité 4 : Equiper les centres pilotes de formation ;

Activité 5 : Former les femmes dans la pratique de l'agriculture biologique et l'agroécologie ;

Activité 6 : Fournir l'encadrement technique sur site des femmes.

Indicateur 1 : Existence de deux Centres pilotes de formation installés

✓ Données de Base : Non Cible : Oui

Indicateur 2 : 500 femmes et filles formées à l'agriculture biologique et à l'agroécologie ;

✓ Données de Base : 0 Cible : 500

Indicateur3 : Une parcelle de démonstration installée

✓ Données de Base : Non Cible : Oui

III. Zone de couverture : Pissa (Berengo) et Bambari

Le présent appel à proposition est une première étape. Dans un deuxième temps, ONU Femmes procédera à une évaluation des capacités institutionnelles, techniques, et financières de l'organisation qui sera présélectionnée. Cette évaluation permettra de sélectionner un partenaire adéquat qui couvrira les zones.

IV. Financement et durée du projet

L'enveloppe globale du projet est de : **Cent mille dollars (100,000 USD).**

L'appui d'ONU Femmes pourra couvrir jusqu'à 100% du coût total des dépenses liées à la mise en œuvre des activités proposées (c'est-à-dire que le demandeur n'est pas nécessairement tenu d'apporter une contribution financière).

ONU Femmes procédera à des arrangements financiers directs avec l'organisation définitivement sélectionnée aux termes du processus et les modalités d'exécution seront définis entre ONU Femmes et l'organisation retenue.

Toutes les activités devront être mises en œuvre sur une période de quinze (7) mois soit du 02 Octobre 2020 au 30 Avril 2021.

V. Critères d'éligibilité :

Peuvent faire acte de candidature, les organisations non gouvernementales nationales et ou internationales :

- Ayant une expérience avérée dans le domaine d'installation et de gestion d'un centre de formation ;
- Ayant une expérience dans le domaine d'agriculture biologique ;
- Ayant travaillé avec des femmes et filles sur un financement d'ONU Femmes ou d'une autre Agence sœur ;
- Ayant fourni les documents administratifs (Agrément du Ministère du Plan) ;
- Disposant d'un siège, d'une administration/ d'un personnel/Asset, équipement, etc.
- Connaissant les réalités socio-culturelles, les normes et les valeurs des sites d'intervention et/ou de la RCA ;
- Proposant une stratégie/approche réaliste de Renforcement des capacités des femmes et des filles dans le domaine sollicité.

VI. Formulaire de candidature :

Le formulaire de candidature est à télécharger [ICI](#).

VII. Composition des dossiers de candidature :

Chaque dossier de candidature doit être composé du formulaire complet de demande, y compris le budget ainsi que les pièces administratives, les lettres de recommandations d'au moins **trois bailleurs** pour des activités similaires et les autres documents énumérés au point X ci-dessous.

VIII. Comment soumettre les dossiers de candidature ?

Par dépôt au Bureau du Courrier du PNUD avec décharge à l'adresse suivante : *ONU Femmes s/c PNUD-Centrafrrique*, Avenue de l'indépendance (à côté de l'Hôtel Ledger), sous enveloppe fermée avec l'inscription en caractère **GRAS** « Appel à propositions de ONU Femmes - « **PBF5_Installation Centres Pilotes** ».

IX. Processus d'évaluation et de sélection

Les propositions seront évaluées sur la base de leur qualité globale et de leur orientation sur les Effets de la proposition. Le processus d'évaluation et de sélection se fera au niveau du Programme ONU Femmes RCA, avec la participation d'autres Agences sœurs du Système des Nations Unies et du Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest et du Centre de ONU Femmes sis à Dakar, Sénégal.

Les projets seront évalués et sélectionnés à deux (02) niveaux :

1^{er} niveau : sur la base de vérification de la liste de contrôle suivante :

Documents relatifs à la gouvernance de l'organisation :

1. Existence du formulaire de demande rempli, contenant les offres techniques et financières ;
2. Agrément, statut ;
3. Liste du personnel affecté à la gestion du projet et des membres du Conseil d'Administration de l'organisation et leurs Curriculum vitae (CV) ;
4. La politique interne pour la prévention du harcèlement, de l'abus et de l'exploitation sexuel ;
5. Existence des lettres de recommandations d'au moins trois bailleurs pour des activités similaires ;
6. Rapport d'activités des trois dernières années ;
7. Preuve de l'existence d'un siège, d'une administration/ d'un personnel, Asset/équipement, etc. nécessaires à la mise en œuvre des activités du Projet.

Documents relatifs à la Gestion administrative et Financière

- Le manuel de procédure de gestion administrative et financière de l'organisation ;
- Le code de conduite de l'organisation ;
- Le manuel/la politique de contrôle interne
- Les rapports d'audit financier des projets des trois (3) dernières années
- Les rapports d'audit de l'organisation des trois (3) dernières année (si possible)
- La politique anti-fraude de l'organisation

- Liste des principaux fournisseurs avec lesquels l'organisation traite en matière de fourniture ou d'achat des biens et services ;
- Nom d'auditeur externe de l'organisation.

2^{ème} niveau : analyse technique et financière sur la base de la liste de contrôle suivante :

1. **Général** : Profil institutionnel et alignement sur la vision et les stratégies de ONU Femmes (5 points) ;
2. **Pertinence des offres techniques** : La proposition prend en compte : les objets de l'appel à proposition, la complémentarité du projet avec les autres activités du partenaire d'ONU Femmes ou d'autres agences du système des Nations Unies. (5 points)
3. **Analyse situationnelle et Justification des approches (5 points)**
 - Cadre des résultats/ Pertinence des indicateurs (formulation, faisabilité et lien avec les résultats) et évaluable de la proposition ;
 - Stratégies et Partenariats (Y compris l'inclusion et le renforcement des capacités des organisations féminines, l'implication des bénéficiaires, des autorités et leaders locaux) ;
 - Pertinence et faisabilité du chronogramme d'activités proposé ;
 - Arrangements de mise en œuvre et de gestion ;
4. Existence des ressources humaines, et matérielles nécessaires à l'accomplissement des tâches attendues (5 points)
5. Capacités à gérer un projet similaire (pertinence et similarité des projets précédents aux activités du projet pour lequel le financement est demandé) (5 points)
6. Expérience de travail avec ONU Femmes ou une autre Agence du SNU et surtout une bonne connaissance des procédures de gestion de projet (5 points)
 - Expérience professionnelle avérée dans l'accompagnement des organisations féminines, la réinsertion socioéconomique des femmes et des filles et la promotion du genre ;
 - Budget et financements complémentaires (autres sources à mentionner si possible).
7. Pertinence des activités proposées en lien avec les produits et résultats du projet (5 points)

8. Stratégies et partenariats (y compris l'inclusion et le renforcement des capacités des organisations féminines, l'implication des bénéficiaires, des autorités et leaders locaux) **(10 points)**
9. Pertinence et faisabilité du chronogramme d'activités proposées **(5 points)**
10. Expérience professionnelle avérée dans l'accompagnement des organisations féminines, la protection des droits des femmes et filles et la promotion du genre **(10 points)**
11. La proposition du projet répond-elle au Marqueur de Genre et Âge ? **(5 points) ;**
12. Pertinence des offres financières **(15 points) :**
 - Cohérence du budget par rapport aux activités détaillées
 - Arrangements de mise en œuvre et de gestion (frais administratifs acceptés par ONU Femmes 5%)
13. Budget et financements complémentaires (autres sources à mentionner si possible-facultatif).

X. Date limite de dépôt des dossiers de candidature :

Le délai de réception des candidatures est fixé au *03 Septembre 2020 à 17h00.*

Les dossiers de candidatures incomplets ou reçus après la date limite ne seront pas acceptés.

Les candidatures des organisations féminines sont fortement encouragées.